# La charte du « café partage » (version de 2022)

### Pourquoi le café partage ?

- Constat du manque d'une instance qui permettrait d'échanger entre professionnels sur des problématiques communes
- > Nécessité de favoriser le développement professionnel
- Faire de l'établissement un lieu de (co)formation horizontale

### **Principes**

- Le café-partage se réunit régulièrement sur la pause méridienne
- ➤ Il est ouvert à tous les personnels de l'établissement
- L'organisation du café-partage est pensée pour permettre aux participants de déjeuner en même temps
- Le café-partage est un moment d'échange, de mutualisation et de débat entre professionnels
- > Le café-partage n'est ni un défouloir, ni une heure d'information syndicale.
- Les participants s'engagent à respecter la charte et les règles de fonctionnement (temps dédié à chaque moment ; temps de parole)
- ➤ Le café-partage se déroule dans une ambiance conviviale. Les échanges se font dans un esprit d'ouverture, de respect et de bienveillance. Ce moment doit contribuer à améliorer à la qualité de vie au travail et participer du développement professionnel de chacun.

## **Planning**

- <u>« ouverture de séance »</u> (2 mn): un animateur rappelle les règles de fonctionnement et renvoie à la charte. Il rappelle que pendant les 2 premiers temps, « on ne parle pas la bouche pleine » : personne n'a pas la parole en dehors des intervenants.
- <u>« l'actu »</u> (5 mn) : un collègue présente une actualité de la recherche, une conférence, un ouvrage, une citation... en expliquant son choix et en montrant le lien qu'il fait avec sa pratique et les enjeux de l'établissement
- <u>« c'est pratique! »</u> (5 mn) : un collègue présente une ressource transférable (un rituel, un outil, un projet) en expliquant son origine et son utilisation
- « le débat » (30 mn)
  - o désignation de deux « témoins » parmi les participants
  - o présentation du thème (5 mn) à partir d'un rapide état des lieux
  - o 20 mn d'échanges
  - 5 minutes de relevé de conclusions (3 pistes ; 3 interrogations) par les « témoins »
- <u>« clôture »</u> (3 mn) :
  - o un « sourire » (quelque chose de positif qu'un participant a envie de partager)
  - o des perspectives : annonce du prochain café-partage, avec éventuellement les thèmes qui seront abordés.

#### Règles de fonctionnement

- 2 animateurs:
  - o préparent la session du café-partage (identifient les intervenants pour les 2 premiers temps et le thème de travail pour le débat).
  - rythment le café-partage et font respecter les règles de fonctionnement établies dans la charte
  - o proposent un compte-rendu très succinct
- un maître de la parole distribue la parole en fonction des sollicitations (s'il y a beaucoup de demandes, il veille à ce que chacun participe au moins une fois)
- un maître du temps est garant du respect du programme et de la longueur des interventions
- les interventions se font sur un temps volontairement réduit (2 mn) afin de permettre à chacun de participer